ADRESSE

DE

LA GARDE-NATIONALE-MONTALBANAISE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Du 6 Juin 1790.

AU SUJET DU SERMENT CIVIQUE.

NOSSEIGNEURS,

A peine le calme a ſuccédé aux plus violentes agitations, que la Garde-Nationale-Montalbanaiſe a tourné ſes premiers regards vers l'autel de la Patrie. Après avoir échappé aux dangers qui ont menacé notre Cité, pour la défenſe de laquelle elle auroit verſé juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang, comme pour le maintien de la

Conſtitution, elle a conſidéré cet autel ſacré comme propre à la conſoler de ſes peines & à lui faire oublier ſes malheurs.

Uniquement occupée à montrer ſon dévouement aux Repréſentans de la Nation, il ne lui appartient pas de leur retracer dans ce moment le tableau fidèle des troubles dont elle a partagé les inquiétudes avec le reſte des Citoyens. Malgré les horribles calomnies que les ennemis de notre Cité, du bien public, & même de la révolution, ont répandues de toute part, la Garde-Nationale-Montalbanaïſe eſpère avec confiance que la vérité ſera connue, & ſe repoſe entièrement ſur les moyens que le pouvoir exécutif met en uſage pour la découvrir.

Ouï, NOSSEIGNEURS, ſi la Garde-Nationale-Montalbanaiſe pouvoit faire entendre ſa voix au milieu de votre auguſte Aſſemblée, elle vous diroit, avec autant de franchiſe que de liberté, qu'une lettre qui rapporte des faits auſſi affreux que controuvés, a ſurpris votre religion; que cette même lettre & d'autres rélations, non moins infidèles, ont mal-à-propos excité l'indignation de la plupart des Municipalités & Gardes Nationales du Royaume, contre nos Concitoyens & nos Officiers municipaux.

De toutes les fauſſetés qu'on s'eſt permis, celle qui a le plus affecté la Garde-Nationale

Montalbanaiſe, eſt qu'on ait voulu la compromettre en entier dans cette affaire, en ſuppoſant un attentat commis contre elle par le Peuple, & favoriſé par la Municipalité. On a confondu toute la Garde-Nationale avec un Etat-Major & une jeuneſſe imprudente que le Général a avoué, dans une lettre authentique, ne pouvoir contenir depuis long-temps, & être la cauſe de nos malheurs. Cette erreur a fait illuſion & cauſé toutes nos alarmes, depuis la fatale journée du dix Mai.

Elle a excité le zèle outré & mal entendu des Bordelais. Un détachement de leur armée nationale s'eſt porté vers nos murs, ſans que leur Municipalité eût été requiſe par la nôtre, ni même par la Garde-Nationale, qui à la vérité n'auroit pas eu ce droit. Une telle démarche, quoique faite au mépris de vos Décrets, & dangereuſe dans ſes conſéqences, a été approuvée & ſoutenue même avec offre de ſecours par pluſieurs Municipalités & Gardes-Nationales des environs, tandis que d'autres plus fermes dans les principes que vous leur avez dictés, & mieux inſtruites de la vérité, auroient voulu la défendre de tout leur pouvoir.

Nous touchions au moment d'être en proie aux horreurs d'une guerre civile. Ceux qui l'avoient fomentée auroient voulu que la Ville eût

été anéantie par les efforts des ennemis que leurs calomnies & leurs manœuvres criminelles lui avoient ſuſcité. Ils auroient déſiré la perte d'une Ville dans laquelle ils ne pouvoient plus dominer. C'eſt ainſi que par une hypocriſie des plus funeſtes, ils ſe diſoient les partiſans de l'heureuſe révolution, qui eſt votre ouvrage, tandis que le deſpotiſme étoit dans leur cœur.

L'approche du détachement de Bordeaux avoit jeté le trouble & l'alarme dans la Cité. Les Soldats Citoyens ſe devoient à eux-mêmes, à leur patrie, au maintien d'une Conſtitution libre, & à l'obſervation de vos Décrets, de lui en interdire l'entrée. Les moyens doux & honnêtes furent d'abord mis en uſage; mais après avoir fait d'inutiles démarches, auxquelles ce détachement ne daigna pas même répondre, pour le rappeler aux vrais principes, & le tirer de ſon erreur, la Garde-Nationale-Montalbanaiſe avoit une belle cauſe à défendre, celle de la juſtice & de la vérité. C'eſt à ſa bonne contenance, ſoutenue par l'énergie d'un peuple fier & courageux, & à la confiance qu'elle avoit au généreux patriotiſme du Régiment de Languedoc, que la Ville doit peut-être ſa conſervation.

Telles étoient, NOSSEIGNEURS, les diſpoſitions de la Garde-Nationale-Montalbanaiſe, lorſque la voix de l'auguſte Aſſemblée légiſlative s'eſt faite

entendre. Une obéiſſance aveugle à ſes Décrets a dès-lors étouffé tout autre ſentiment ; & l'inſtant où elle a ſuſpendu ſes grands & pénibles travaux pour jeter un regard ſur nos malheurs, a été le ſignal du retour au bon ordre & à la paix parmi nous.

Un Roi juſte & bienfaiſant, père du peuple, le plus ferme appui de notre liberté a pris des meſures ſages pour le rétabliſſement de la paix & la découverte de la vérité. Nous lui devons un hommage éternel d'amour, de fidélité & de reconnoiſſance.

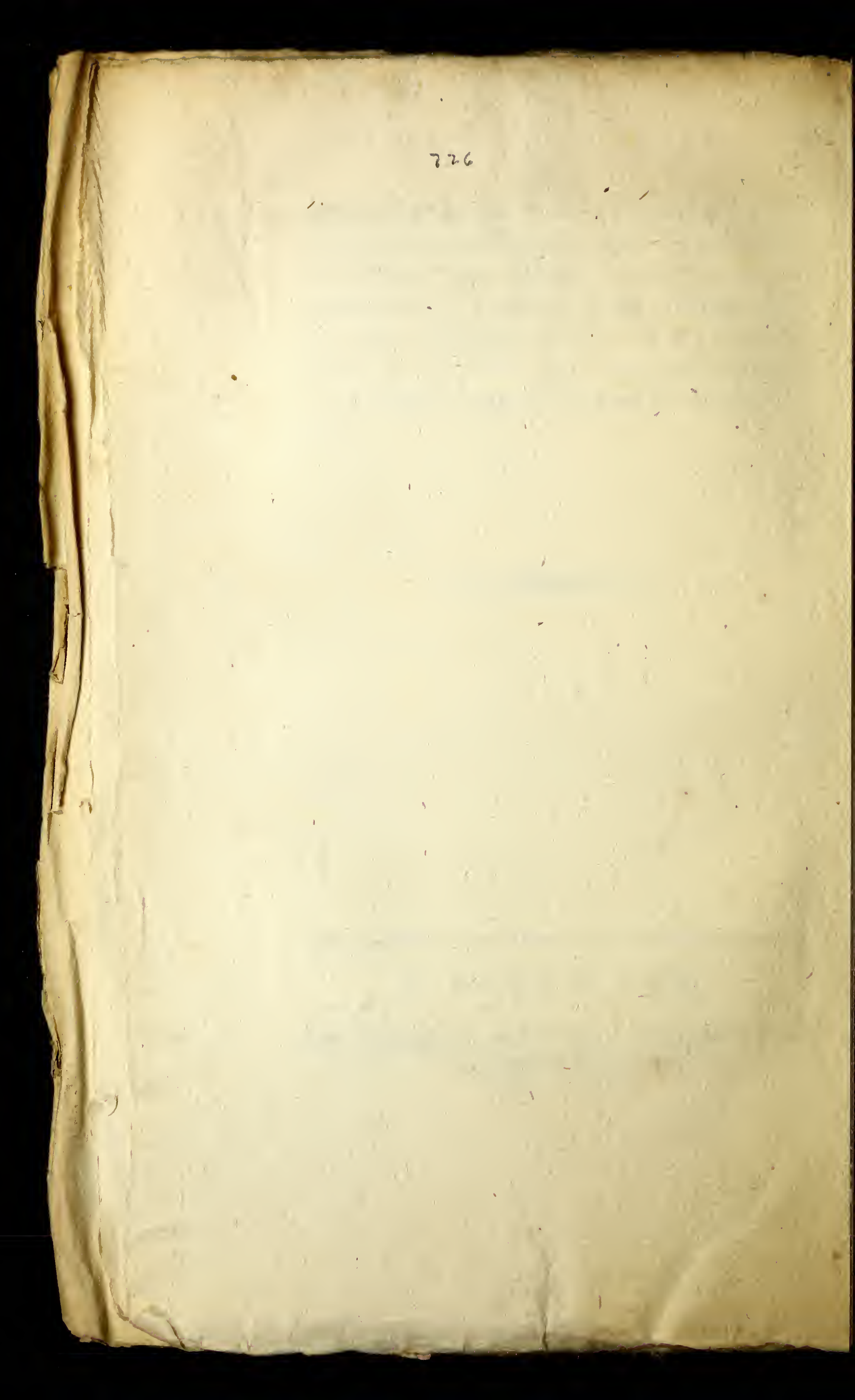
C'eſt en préſence de M. Dumas, chargé d'exécuter ſes ordres & vos Décrets, que nous avons juré de maintenir la Conſtitution de tout notre pouvoir, & d'être fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi. Ce n'eſt pas ſeulement pour l'obſervation extérieure de vos Décrets que nous avons prêté ce ſerment civique entre les mains des Officiers municipaux. Les principes de la Garde-Nationale-Montalbanaiſe, quoiqu'en diſent nos ennemis, ne ſont pas équivoques. N'en doutez pas, NOSSEIGNEURS, il n'eſt aucun de nous qui ne ſacrifiât ſa vie pour défendre ſa liberté & le ſuccès d'une révolution qui la lui aſſure.

Après cet acte ſolennel de patriotiſme, que de cruelles diviſions avoient pû ſeules retarder, la Garde-Nationale-Montalbanaiſe a regardé

comme le premier de ſes devoirs d'en faire l'hommage le plus authentique aux dignes Repréſentans d'une Nation libre. Daignez le recevoir, NOSSEIGNEURS, de la part de Soldats Citoyens qui vous ſont entièrement dévoués, & qui n'auront jamais les armes à la main que pour défendre votre ouvrage contre les ennemis de la révolution.

A MONTAUBAN,

De l'Imprimerie de VINCENT TEULIERES, Seul Imprimeur du Roi.


726